

LES MOUSTOIRS DE BRETAGNE

Parmi les noms de lieux intéressant l'histoire religieuse bretonne, le terme « Moustoir » occupe une place toute particulière.

Il est extrêmement répandu, en particulier dans le Vannetais, et on le rencontre sous les formes les plus diverses : Moustoir, Mouster, Moustero, Moustesian, Moustierlin, etc. Il est parfois suivi, assez rarement, d'un nom de saint tel que Moustoir Berhiet, Moustoir Phélan, Mouster sanct Alban, Mouster Paul.

Mouster ou Moustoir vient du latin *monasterium*, ancien français moustier, moûtier, provençal monestier. Le français actuel monastère est un emprunt savant au latin. Moustier a le sens de prieuré ou monastère (1).

C'est un terme relativement ancien que l'on rencontre dans les vieilles chartes de nos cartulaires et de nos archives.

Enfin, on peut poser en principe qu'il désigne toujours un endroit où s'élevait jadis un édifice religieux.

On voit donc immédiatement tout l'intérêt que peut présenter l'étude de ce terme qui s'apparente aux Plou, Lan, Tre, Loc, Guic, bien connus.

Le chanoine Guillotin de Corson estimait que ce terme désignait une possession des Templiers ou des Hospitaliers (2), tandis que l'abbé Le Mené croyait qu'il s'agissait

(1) Auguste VINCENT, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

(2) GUILLOTIN DE CORSON, *Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dits chevaliers de Malte en Bretagne*, Nantes, 1902.

d'ermitages antérieurs aux invasions normandes (3). Plus récemment, l'abbé Lozèrec a tenté de démontrer qu'il s'agissait uniquement de prieurés dépendant de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys (4).

En présence de thèses aussi contradictoires, une étude d'ensemble s'impose. Elle consistera à établir un relevé aussi complet que possible des lieux-dits anciens ou actuels comportant le terme Mouster-Moustoir ou de ses composés, puis à rechercher les formes anciennes de ces noms de lieux et à tenter de préciser leur origine à l'aide des documents d'archives. C'est alors seulement qu'une conclusion objective pourra être proposée.

I. — RELEVÉ DES MOUSTOIRS DE BRETAGNE

Ce relevé a été effectué à l'aide des dictionnaires des lieux dits (5) et du *Dictionnaire* de Rosenzweig (6), de l'*Histoire des paroisses du diocèse de Vannes* de Le Mené, pour le Morbihan, des *Notices paroissiales* (7) et des répertoires de M. Couffon pour le Finistère et les Côtes-du-Nord (8).

On obtient ainsi une liste de plus d'une centaine de Moustoirs, dont la répartition est la suivante :

(Pour faciliter les recherches sur la carte, l'ordre adopté est plus géographique qu'alphabétique.)

(3) LE MENÉ, *Histoire des paroisses du diocèse de Vannes*, Vannes, 1883.

(4) Abbé LOZÈREC, *Le relèvement religieux de la Bretagne au XI^e siècle par l'abbaye de Rhuys*, dans *Bro Guened*, 1955, n° 37.

(5) *Dictionnaires du Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine*, publiés par l'I.N.S.E.E. - Rennes, s. d.

(6) ROSENZWEIG, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*, Paris, 1870.

(7) PEYRON et ABGRALL, dans *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie du diocèse de Quimper et Léon*, année 1901 et ss.

(8) René COUFFON, *Répertoire des églises et chapelles des diocèses de S.-Briec et Tréguier*, S.-Briec, 1938-1941 ; et *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, S.-Briec, 1959.

I. — COTES-DU-NORD

Louannec : An Mouster et Kermouster,
Ploumilliau : Le Mouster,
Kergrist-Moëlou : Mouster meur,
Pleumeur-Bodou : Moustero,
Plelauff : Moustoir,
Glomel : Moustrougant,
Kermoroch : Kermouster,
Langoat : Kermouster,
Lézardrieux : Kermouster,
Squiffiec : Kermouster,
Pommerit-le-Vicomte : Kermouster Bras et Kermouster
 Bihan,
Hénon : le Montier,
Quessoy : les Montiers,
Trévé : Montoir d'En-Haut et Montoir d'En-Bas,
Saint-Caradec-Loudéac : anc. Moustaer Caradeuc,
Mousteru,
Hémonstoir,
Le Monstoir.

II. — FINISTÈRE

Arzano : Le Moustoir,
Bodilis : Mouster Paul,
Bannalec : Moustoir Menec, Moustoir S.-Cado, Moustoulgoat,
Brasparts : Le Moustoir,
Briec : Moustoir et Moustoir-Vian,
Châteauneuf-du-Faou : Moustoir,
Elliant : Moustoir Vian et Moustoir Vras,
Fouesnant : Moustierlin,
Kernevel : Le Moustoir,
Lanmeur : Kermouster,
Penhars : Moustoir,
Pleyben : Moustoir,
Plobannalec : Moustoir,
Plogastel-Saint-Germain : Moustoir et Moustoir-Vihan,
Plonévez-du-Faou : Moustoir S.-André,
Plouénan : Mouster et Mouster-Vian,
Plouézoc'h : Le Mouster,

Plougasnou : Kermouster,
Ploujean : Mousterou,
Plouider : Mouster,
Plouyé : Moustangol et Moustanguern,
Pouldergat : Moustoulgoat,
Querrien : Le Moustoir,
Saint-Evarzec : Mouster-Coat et Mouster-Land, Moustoir.
 Moustoir-Névez, Moustoir-Vian,
Saint-Goazec : Moustoir,
Saint-Pol-de-Léon : Le Mouster,
Scaer : Le Moustoir et Moustren,
Roscoff : Mouster-Paul.

III. — MORBIHAN

Roudouallec : Le Moustoir,
Langonnet : Mouster-Oualch et Mousttriziac,
Meslan : Le Grand et le Petit Moustoir,
Inguiniel : Le Moustoir,
Plouay : Moustervat et le Moustoir,
Saint-Tugdual : Mousterien,
Le Croisty : Moustoir-Podo et Moustoir,
Gourin : Mousterien et Moustoir,
Ploërdut : Moustarlay et Moustoir-Babu, Moustoir-Riallan,
 Moustoir,
Caudan : Le Moustoir, Moustoir-Houet, Moustoiric,
Groix : Moustero,
Lorient : Le Moustoir,
Gestel : Le Moustoiric,
Queven : Moustoir-Flame,
Ploemeur : Moustoir-Berhiet, Moustoir-Phelan,
Plouhinec : dès 1037 Ker en Mostoer,
Locoal-Mendon : Moustoir,
Carnac : Moustoir,
Locmariaquer : Moustoir,
Sainte-Hélène : Le Moustoir,
Kervignac : Moustoir-S.-Eflam,
Landevant : Boat Moustoir,
Pluvigner : Le Moustoir,
Billio : ancien *Moster Biliou*.

Plumergat : Le Moustoiric,
Moustoirac,
Plescop : Le Grand et le Petit-Moustoir,
Crach : Le Moustoir,
Baden : Moustran,
Arradon : Le Moustoir,
Grandchamp : Le Moustoir-des-Fleurs,
Theix : Le Grand et le Petit Moustoir, Moustoir-Loho,
Monterblanc,
Plaudren : Moustoiric,
Saint-Jean-Brévelay : Le Moustoir,
Elven : Le Haut et le Bas Moustoir,
Noyal-Pontivy : Moustoir-Kerbras,
Malguénac : Moustoir-Lan, Moustoir-Ryaval,
Larré : Moustoir-Maria,
Guéhenno : Mouster-Guézennou en 1260,
Languidic : Listoïr,
Rieux : Le Montoir,
Arzal : Le Moustoir,
Muzillac : Moustero,
Thehillac : Moustoir,
Neuillac : Le Moustoir,
Guer : Les Moustiers,
Séné : Moustérian,
Silfiac : Le Moustoir.

Ce travail permet de se livrer aux deux constatations suivantes :

1° Les moustoirs sont assez inégalement répartis, ils sont très nombreux dans le Vannetais et la Cornouaille, moins fréquents dans le Trégor et assez rares dans le Léon. Leur répartition semble assez analogue à celle des Lok, ce qui constitue déjà une indication pour déterminer leur ancienneté.

2° Les moustiers ou moustoirs sont presque exclusivement situés dans la zone bretonnante, c'est-à-dire la zone dans laquelle la langue bretonne a continué à être employée après le recul du x^e siècle. M. Gourvil avait déjà donné

comme exemples de ce recul les Ker et les Loc (9). Le cas des moustoirs est analogue car ils n'existent pas, sauf exceptions au sujet desquelles on s'expliquera tout à l'heure, en zone francisée, et cela tend à prouver qu'ils ne sont pas antérieurs aux invasions normandes.

II. — ORIGINE DES MOUSTOIRS

Si maintenant on examine chaque moustoir séparément en s'efforçant de déterminer son origine, on s'aperçoit rapidement que cela présente d'assez grandes difficultés. En effet, nous ne possédons que relativement peu de documents anciens les concernant. Il y a peu de moustoirs devenus paroisses, le plus souvent il s'agit d'un simple village où la chapelle a disparu depuis des siècles, l'historique de ce lieu est alors quasi impossible à faire.

Avant d'examiner tous ceux sur lesquels des renseignements ont pu être obtenus, il importe tout d'abord de distinguer ceux qui comportent un nom de saint. Ils sont, nous l'avons déjà souligné, relativement rares. Il y a :

1° Dans le Finistère : Moustoir S.-Cado en Bannalec, Moustoir-Paul en Bodilis, Roscoff, S.-Pol-de-Léon, Moustoir-S.-André en Plonévez-du-Faou. Tous semblent postérieurs aux invasions normandes, sans que l'on puisse clairement établir leur origine, faute de documents. Le cas des trois Moustoir-Paul est évidemment assez embarrassant, il semble qu'ils correspondent à une extension du culte de s. Pol Aurélien au XI^e siècle, mais on ne peut rien affirmer.

2° Dans les Côtes-du-Nord : S.-Caradec-Loudéac s'appelaient en 1286 « Parochia monasterii Karadec » et « Moustoir Caradec » (10). On ne sait rien de plus.

3° Dans le Morbihan : en Ploemeur, Moustoir-Berhiet et Moustoir-Phélan. Si le culte de sainte Brigitte semble bien avoir été diffusé par l'abbaye de Rhuys, comme l'a montré l'abbé Lozère, le cas de s. Phélan n'en demeure pas moins

(9) F. GOURVIL, *Langue et littérature bretonne*, Paris, 1952.

(10) René LARGILLIÈRE, *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925, p. 40.

curieux. Il y a en effet en Silfiac un s. Félan qui existait en 1251. Loth fait remarquer que ce saint est honoré en Ecosse où il a une église à Strath Fillan ainsi qu'à Aberdour sur le Firth of Forth. Sa fête se célèbre le 9 juin (11). Rien ne permet de dire comment son culte a été introduit en Bretagne. Le nom de la paroisse de Guéhenno pose également des problèmes embarrassants. En effet, Guéhenno s'appelait en 1260 Mouster Guezenou, en 1387 Mouster Guehenou, en 1422 Mouster Guéheneuc, en 1429 Moustoir Guéhenno, en 1501 Guéhenno (12).

La tradition rapporte qu'il y avait autrefois un monastère sur le mont Guéhenno à l'endroit où s'élève actuellement une chapelle dédiée à s. Michel et à s. Marc. Loth voit dans Guehenno un nom de saint (13). S'agit-il donc là d'un moustoir antérieur aux invasions normandes ? Je ne le pense pas. En effet, Guehenno ne se retrouve nulle part ailleurs en Bretagne comme nom composé en Plou, Lan, Tre, et si on peut même admettre que le culte de s. Guehenno ait existé en ce lieu avant les invasions normandes, il est parfaitement possible que la création du culte ait précédé la formation du nom avec moustoir, par analogie avec les noms de lieux en loc ; cette hypothèse paraît très admissible.

En effet, « quand on jette un coup d'œil sur la carte d'état-major, on reste étonné de l'étrange configuration du territoire actuel de Guéhenno, qui forme une longue et étroite bande de terrain. Mais quand on songe que le château des Timbrieux, aujourd'hui en Cruguel, était autrefois de Guéhenno, quand on se rappelle que Billio a été longtemps une annexe de Cruguel, on est porté à croire que ces deux paroisses ont été primitivement détachées de Guéhenno. Quand, d'un autre côté, on considère que la trève des Brières a été récemment accaparée par la commune de Guégon, et que les quartiers de Sainte-Anne en Buléon et de Sainte-Suzanne en Bignan semblent lui appartenir naturellement, on est porté à croire que, là aussi, on a fait des

(11) LOTH, *Les noms des saints bretons*, Paris, 1910, p. 41.

(12) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 87.

(13) LOTH, *op. cit.*, p. 50.

annexions aux dépens de Guéhenno. Aujourd'hui, cette paroisse ressemble, par sa forme allongée, à un oiseau, dont on a coupé les ailes, ou à un tronc d'arbre dont on a scié les branches (14). »

Ces lignes très justes tendent à prouver que Guéhenno aurait été une paroisse primitive, ceci n'est pas impossible et ne s'oppose nullement à ce que, plus tard, le terme *mouster* lui ait été accolé. Des recherches plus poussées sur les origines de cette paroisse permettraient peut-être de projeter un peu de lumière sur ce problème intéressant.

Il convient également de noter la présence d'un Moustoir-Maria en Larré et, à condition d'admettre, comme on le fait généralement, que le culte de la Sainte Vierge en Bretagne n'est pas antérieur au XI^e siècle, ceci nous permet de fixer la date d'apparition approximative de ce moustoir. Il y a également le Moustoir-Sanct-Alban en 1536 en Elven (15) (on retrouve ce saint près de Saint-Brieuc) et Moustoir-Ryaval en 1315 en Malguénac (16). Enfin, en Ploërdut Moustoir-Babu et Moustoir-Riallan. Moustoir-Babu, en 1426 Moustoir-Babae (17), contient le nom de s. Pabu, d'après Loth (18), et Moustoir-Riallan, en 1391 Moustoir Rivalen (19), celui de s. Rivalain que l'on retrouve en Melrand.

On ne connaît rien sur l'origine de ces moustoirs, mais là encore il semble que l'on puisse affirmer qu'il s'agit, dans la plupart des cas, de cultes importés postérieurement aux invasions normandes.

Avant d'examiner tous les autres moustoirs, remarquons que pour ceux-ci, à part le Moustoir-Berhiet qui semble être une ancienne possession de Rhuys, rien ne prouve qu'ils sont dûs aux Templiers ou Hospitaliers, ni aux moines de S.-Gildas. Les thèses de Guillotin de Corson et de l'abbé Lozèrez semblent donc singulièrement sujettes à caution. Enfin, rien ne permet d'affirmer comme le faisait

(14) LE MENÉ, *op. cit.*, tome I, p. 276.

(15) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 186.

(16) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 186.

(17) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 186.

(18) LOTH, *op. cit.*, p. 100.

(19) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 187.

Le Mené, bien au contraire, que l'origine des moustoirs soit antérieure aux invasions normandes.

D'autres moustoirs se sont vus parfois accoler le nom d'une paroisse voisine, c'est le cas du Moustoir en Locoal-Mendon, en 1448 Moustoir Mendon (20), de Moustriziac en Langonnet près de Priziac, et surtout de Moustoirac, toujours dans le Morbihan, qui s'appelait à la fin du xi^e siècle Mouster en Radenec, Mouster Radennac en 1387, Moustoer Radunac en 1407, Moustoir Radenac au xvii^e siècle, et même Moustoir Locminé lorsque pendant un certain temps Moustoirac fut rattaché à Locminé au xviii^e siècle (21). Ces noms présentent l'avantage de nous renseigner sur la configuration des paroisses primitives ; l'une et l'autre d'origine gallo-romaine sont des paroisses primitives, Priziac devait englober le territoire de Langonnet et Moustoirac faisait partie de Radenac.

Restent les simples Mouster et Moustoir. Voici ceux sur lesquels des renseignements ont pu être obtenus.

1. — FINISTÈRE

1° *Moustoir et Moustoir-Vian en Brie*

Une charte du cartulaire de Quimper du 18 septembre 1249 fait mention d'un accord entre le chapitre de Cornouaille et l'abbaye de Landévennec concernant une villa que dicitur *Moustaer* (22). Il s'agit probablement d'un de ces deux moustoirs qui, d'après les termes de la charte, dépendait originellement de Landévennec.

2° *Moustoir en Châteauneuf-du-Faou*

Il s'y trouve une chapelle dédiée à s. Ruellin et à s. Mathelin. Cette chapelle, du xiv^e siècle, était autrefois très importante (23). Ce qui est curieux, c'est que ce

(20) LARGILLIÈRE, *op. cit.*, p. 237 (d'après H. DE LAIGUE).

(21) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 186.

(22) *Cartulaire de Quimper*, éd. du B.C.D., 1903, p. 92, charte 89.

(23) *Notice paroissiale* dans *Bulletin de la Commission diocésaine du diocèse de Quimper*, 1905, p. 182.

s. Ruellin est linguistiquement le même que notre s. Rivain de Melrand et de Ploërdut. L'ensemble de son culte remonterait donc à une époque postérieure aux invasions normandes.

3° *Moustoir-Vian et Moustoir-Vras en Elliant*

Nous sommes bien renseignés sur l'un de ces moustoirs grâce au chanoine Peyron (24) et à Largillière (25). Il s'agit d'un prieuré de l'abbaye du Mont-S.-Michel. Nous n'en avons pas la charte de fondation, mais une confirmation en l'an 1170 de l'Incarnation par laquelle le duc Conan IV confirma la donation de Treveruer (26). Ce prieuré a été appelé Locmikaël ou le Moustoir. En effet, plus tard, des pièces citées par l'abbé Peyron ajoutent à son nom celui de Moustoir. En 1551 « Prieur du prieuré du Moustier, autrement dit Locmikaël Roquillas ». En 1692, « prieur de Roquillas Treverer autrement S. Michel du Moustoir ». « Roquillas est une déformation de Roch Hirglas, le prieuré de Roch Hirglas en Plestin ayant été réuni à celui de Treveruer, les deux noms ont été accolés en un seul. »

Voilà qui nous prouve de façon irréfutable que la création de ce moustoir est due aux bénédictins de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

4° *Kermouster en Lanmeur*

Il y avait là une chapelle dédiée à s. Mélar et, d'après Le Guennec (27), elle dépendait des moines bénédictins du prieuré de Kernitron de Lanmeur. Vendue à la Révolution, elle est aujourd'hui en ruines, on y reconnaît des fragments d'arcades gothiques. On y lisait naguère la date de 1598. Les statues ont été transportées dans une ferme du village :

(24) PEYRON, *Recherches sur le culte de s. Michel au diocèse de Quimper et Léon*, Rennes, 1896.

(25) LARGILLIÈRE, *Le prieuré de Roc'h Hirglas dans Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, tome LV, 1923, p. 25 à 34.

(26) Dom MORICE, *Preuves*, I, 662.

(27) LE GUENNEC, *Le chemin du Tro Breiz entre S.-Pol-de-Léon et Tréquier*, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1906, p. 270.

elles représentaient s. Mélar, s. Joachim, s. Avertin et s. Germain. Près de la chapelle existait une maison noble : Jean Guillou, sieur de Kermouster, fait montre, en 1481 entre les nobles de Lanmeur.

L'origine de ce moustoir remonte donc aux moines bénédictins de Kernitron.

5° *Mouster et Mouster-Vian en Plouéan*

Les Templiers auraient eu quelques villages dans cette paroisse, mais on ne sait rien de précis à ce sujet. Toutefois, d'après Le Guennec (28), Guillaume an Mouster était mort avant la réformation de 1427. Yvon an Mouster figure à celle de 1445, Hervé le Mouster est archer à la montre de 1503. D'autre part, selon le chanoine Pérennès (29), les archives de Plouéan nous font savoir que le 30 juin 1693 Marie Mingam du Mouster fut inhumée dans la chapelle de S.-Grégoire dite le Mouster Blanc. Il y avait donc là un sanctuaire dont il ne reste plus trace mais auprès duquel des ossements ont été découverts. Tout cela nous prouve l'ancienneté de ce Mouster sans pour autant nous permettre d'en préciser l'origine. Il convient toutefois de noter que s. Grégoire est particulièrement honoré par les Bénédictins.

6° *Le Mouster en Plouézoc'h*

M. Le Guennec (30) indique à son sujet : « Au point culminant du plateau apparaît la chapelle du Mouster dédiée au prince breton s. Mélar. C'est une petite construction sans style ni date. On y remarque quatre statues : s. Mélar, une Vierge Mère, s. Pierre, s. Joseph. Le pardon a lieu le premier dimanche de septembre, s. Mélar y est invoqué pour que les petits enfants marchent de bonne heure et qu' « ils aient une heureuse dentition ».

Et René Largillière affirme : « Elle dépendait des moines de Kernitron de Lanmeur (31). » Cette influence des moines

(28) LE GUENNEC, *op. cit.*, p. 251.

(29) PÉRENNÈS, *Notice sur Plouéan*, Langonnet, 1941.

(30) LE GUENNEC, *Excursion dans la commune de Plouézoc'h* dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1906, p. 63.

(31) DOBLE, *S. Mélor*, Long Compton, 1927, traduction inédite.

de Kernitron dans la formation des moustoirs de la région de Morlaix est extrêmement intéressante, elle permet également de se rendre compte que les moines de Kernitron ont dû, dans une certaine mesure, contribuer à la diffusion du culte de s. Mélar, ce que René Largillière n'avait pas paru apercevoir.

2. — COTES-DU-NORD

Dans ce département, sans que l'on puisse rien affirmer de précis, l'influence des Templiers et des Hospitaliers a dû jouer un certain rôle. On sait que deux chartes apocryphes, l'une datée de 1160 pour les Hospitaliers, l'autre de 1182 pour les Templiers, toutes deux en réalité du XIII^e siècle, donnent une liste des paroisses où ces deux ordres possédaient des biens. Or, un certain nombre de Moustoirs figurent dans ces paroisses. Cela toutefois ne paraît pas suffisant pour pouvoir dire que ces moustoirs sont d'anciennes possessions de ces ordres. Certes, la tradition en fait parfois d'anciennes chapelles de moines rouges, mais il faut souvent se méfier de ces traditions qui ne reposent souvent sur aucun fondement sérieux. Certes, en Louannec, Ploumilliau, Kergrist-Moëlou, Kermoroch, Squiffiec, Pommerit-le-Vicomte, Templiers et Hospitaliers avaient de nombreux biens, mais il ne ressort d'aucun document que les moustoirs de ces communes leur appartenaient. Cette remarque capitale vaut d'ailleurs non seulement pour les Côtes-du-Nord, mais aussi pour le Finistère et le Morbihan. Il est frappant de constater qu'aucun établissement dont l'origine authentique remonte aux Templiers ou aux Hospitaliers ne porte le nom de Moustoir (32). Cette constatation paraît de nature à ruiner tout le système de Guillotin de Corson. Même si, par hasard, quelques moustoirs peuvent leur être attribués, ce fait est loin d'être général et ne peut être érigé en principe. Force est donc de reconnaître que nous ne savons presque rien sur les mous-

(32) Le nom de Mouteru, en 1145 « *Monasteriolum rubeum* » (R. COUFFON, *op. cit.*, p. 267) prouve que ce moustoir est antérieur à l'établissement des Templiers et des Hospitaliers en Bretagne.

toirs des Côtes-du-Nord. Il convient pourtant de citer le Moustoir en Plélauff. On y trouve la chapelle S.-Melaine, reconstruite au XVII^e siècle, c'est un tout petit oratoire ayant remplacé une chapelle plus grande. Auprès il y a une fontaine où l'on invoque le saint pour la guérison de la fièvre ; non loin de là, à côté du village, est un lieu appelé Kernabat, montrant ainsi l'existence d'un établissement monastique dit Mostoir-Gorban dans un acte du mercredi après l'Assomption 1306 (33). On peut se demander si l'abbaye de S.-Melaine de Rennes ne serait pas à l'origine de ce moustoir, ce point serait à élucider.

3. — MORBIHAN

Là encore, bien qu'il semble que certains Moustoirs soient dûs aux Templiers ou aux Hospitaliers, rien ne permet de l'affirmer de façon certaine. Au moustoir de Roudouallec, on trouve la chapelle S.-Michel reconstruite en 1878 qui ne présente rien de particulier (34). Mais Roudouallec est mentionné dans la pseudo-charte de 1160 ; en 1617, l'ensemble des biens des Chevaliers dans cette paroisse portait le nom de « Temple de Roudouallec », s'étendant sur une douzaine de villages (35). De même, aux deux Moustoirs du Croisty, d'après Le Mené (36), la tradition locale place des Templiers. Dans le voisinage se trouvent des noms significatifs : terre du Temple, moulin du Temple, qui en 1312 furent rattachés aux Hospitaliers.

La même origine pourrait être assignée aux Moustoirs de Langonnet, d'Inguiniel et de Caudan. En effet, le Moustoir-Houet de Caudan s'appelait en 1280 « villa in Trescoët » (37), c'est l'origine de la chapelle en partie romane de Notre-Dame de Trescoët que les Hospitaliers devaient posséder. Mais M. Roger Grand n'est pas absolument affir-

(33) René COUFFON, *Répertoire des églises et chapelles des diocèses de S.-Brieuc et Tréguier*, p. 305.

(34) LE MÉNÉ, *op. cit.*, tome II, p. 331.

(35) LE MÉNÉ, *op. cit.*, tome II, p. 464.

(36) LE MÉNÉ, *op. cit.*, tome II, p. 464.

(37) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 186.

matif (38). On peut d'ailleurs constater par cet exemple combien toutes les tentatives d'explication sont fragiles quand elles ne sont pas étayées par des documents irréfutables. L'abbé Lozèrez croyait que ce moustoir était une possession de Rhuys et il en donnait comme preuve que dans la même paroisse se trouvait le prieuré de S.-Guenhaël restauré par les moines de S.-Gildas. On voit que tout cela n'est pas convaincant.

Deux moustoirs dont l'origine est certainement antérieure aux Templiers et aux Hospitaliers ainsi qu'à l'extension de l'abbaye de Rhuys sont ceux de Plouhinec et de Sainte-Hélène, ce dernier mentionné dès 1037. Celui de Plouhinec s'appelait en 1385 le Moustier Landesquient, en 1453 et 1540 Moustoir an Grill (39), celui de Sainte-Hélène comportait une chapelle de S.-Goal située dans cette ancienne trêve de Locoal (40). Le moustoir de Sainte-Hélène était un lieu de culte de S.-Goal, mais tous deux doivent remonter à l'extrême fin du x^e siècle. Ce sont les deux plus anciens moustoirs que l'on connaisse, mais rien ne permet d'affirmer qu'ils existaient antérieurement aux invasions normandes.

En revanche, et ceci justifie partiellement la thèse de l'abbé Lozèrez, un certain nombre de moustoirs sont incontestablement des fondations de l'abbaye bénédictine de St-Gildas de Rhuys. C'est le cas du Moustoir-des-Fleurs en Grandchamp où il existe encore une chapelle dédiée à S.-Gildas ; à Arzal où le Moustoir était l'ancien prieuré de Bourgerel dépendant de S.-Gildas de Rhuys, à Muzillac pour le Moustero où s'élève la chapelle S.-Gildas jadis en Ambon, passée à Muzillac en 1840. Ces chapelles dépendaient de l'abbaye de Rhuys ; de même à Rieux, situé en dehors de la zone bretonnante, où moustoir est devenu montoir, l'église paroissiale est un ancien prieuré de l'abbaye ; ainsi qu'à Théhillac, ancienne trêve de Missillac, où l'église

(38) Roger GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 238.

(39) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 186.

(40) H.-F. BUFFET, *La toponymie du canton de Port-Louis* dans *Annales de Bretagne*, tome LIX, année 1952, p. 319 et ss. Il existe tout près en Kervignac la chapelle S.-Eflam, en 1398 Moustoer.

paroissiale de S.-Pierre et S.-Paul s'appelait autrefois « chapelle du Moustoir » ; elle était desservie par les moines de S.-Gildas-des-Bois qui la connaissaient sous le nom de S.-Pierre-du-Moutier (41). Certains de ces moustoirs sont situés à la limite ou exceptionnellement en dehors de la zone bretonnante, ceci s'explique par le fait, mis en relief par M. Gourvil, que des îlots de langue bretonne continuaient à subsister en pays gallo après le x^e siècle, et la présence de moines bretonnants dans ces prieurés ne pouvait que favoriser un tel état de choses (42).

D'ailleurs, le terme moustoir n'étant pas spécifiquement breton puisqu'il évoque la forme romane moustier, il n'est pas étonnant que l'on trouve à Guer « les Moustiers » qui constituaient précisément un prieuré chapellenie dépendant de l'abbaye bénédictine de S.-Melaine de Rennes sous le vocable de S.-Michel (43).

Remarquons, avant de conclure, que certaines formes ont été écartées comme douteuses. Si Listoir en Languidic, anciennement le Mostoer en 1407, Lestoer en 1434, a été retenu (44), il n'en va pas de même de Le Ristoir en Caudan, Bubry, Quistinic, que par prudence, en l'absence de formes anciennes, on a considéré comme un peu douteux (45). De même si Monterblanc s'écrivait Moustoer Blanc au xvi^e siècle (46) et doit être retenu, l'étymologie proposée par Le Mené concernant Montertelot : Moustier S. Laur a paru douteuse et ce nom a été écarté de même que Montervily (47). Ces noms étant situés en zone non bretonnante, d'autres étymologies pouvaient être envisagées d'où le terme breton était exclu.

Il ressort de toutes ces explications que, sauf excep-

(41) René LARGILLIÈRE, *La Topographie du culte de s. Gildas* dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1924, p. 4.

(42) GOURVIL, *op. cit.*, p. 59-60.

(43) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 186.

(44) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 164.

(45) Morlaix est-il un ancien moustoir ? La forme bretonne Montroulez s'apparente à Montrelais (L.-A.) qui était Monstoria Laycorum dans le Cartulaire de Quimperlé, Rennes, 1904, p. 84.

(46) ROSENZWEIG, *op. cit.*, p. 183.

(47) LE MÉNÉ, *op. cit.*, tome II, p. 14.

tions, Mouster ou Moustoir n'existe pas en dehors de la zone bretonnante, et ceci nous permet de conclure.

Les moustoirs ne doivent pas être antérieurs aux invasions normandes. Leur répartition sur la carte et le fait qu'ils n'apparaissent dans aucune charte antérieure au XI^e siècle le prouve de façon déterminante, malgré les réserves qui ont été faites.

Les moustoirs désignent toujours un établissement religieux. Comme l'avait déjà laissé entrevoir René Largillière (48), « il s'agit là d'un terme générique qui a été donné à tous les villages comportant une chapelle ». Mais cette phrase doit comporter des réserves. En effet, Moustoir semble désigner plus spécialement une possession monastique. Dans un certain nombre de cas, nous l'avons vu, il semble avoir été employé pour désigner des prieurés ou des possessions d'abbayes bénédictines. Ce n'est pas seulement l'abbaye de Rhuys qui en a fait usage comme l'a cru un peu hâtivement l'abbé Lozère, mais encore l'abbaye de Landévennec, l'abbaye du Mont-S.-Michel, l'abbaye S.-Melaine de Rennes, les moines de Kernitron de Lanmeur qui relevaient de l'abbaye bénédictine de S.-Jacut.

Il n'est pas impossible que les Templiers et les Hospitaliers s'en soient également servi, ainsi que d'autres ordres, mais il semble que ce soient surtout les bénédictins qui en aient fait le plus grand usage. Des recherches plus poussées sur les possessions des abbayes le confirmeraient probablement.

Et tout ceci se conçoit fort bien. Il s'agit là d'un terme d'origine romane. C'est lorsque les moines bretons ont été contraints de s'exiler au moment des invasions normandes qu'ils ont connu ce terme moustier qu'ils n'avaient jusqu'alors employé que sous la forme latine « monasterium ». Que l'on songe, par exemple, aux moines de Landévennec exilés à Montreuil, c'est-à-dire le petit moustier. Ceci explique qu'à leur retour en Bretagne, à la fin du X^e et au début du XI^e siècle, ils aient importé ce terme nouveau qui, en breton, a donné « moustoer ».

(48) LARGILLIÈRE, *La topographie du culte de s. Gildas*, p. 17, note 18.

Les moustoirs constituent donc une preuve de la romanisation de la Bretagne, romanisation qui allait se manifester en d'autres domaines, sur le plan hagiographique par le développement du culte de la sainte Vierge, sur le plan archéologique, par la construction d'églises imitant celles de la vallée de la Loire.

René Largillière avait écrit : « Il semblerait assez que l'extension de l'abbaye de Rhuys ait été rapide et se soit terminée brusquement : l'on rencontre de nombreux Locqueltas mais pas de Moustoir Gildas. Or, il paraît bien que l'on a constitué des noms de lieu en Moustoir après l'époque où l'on avait constitué des noms de lieu en Lok, tout au moins on a continué à constituer de ces noms de lieu en Moustoir alors que l'ère des Lok était terminée. Il n'y a aucun lieu-dit le Moustoir Gildas (49). »

Il ne semble pas que ces assertions soient absolument exactes. Rien ne nous prouve que l'on ait constitué des noms de lieu en moustoir alors que l'ère des Lok était terminée. Si le terme moustoir n'a été que rarement suivi du nom d'un saint, breton ou romain, c'est qu'il s'agit d'un terme importé traduit en breton, mais qui n'a jamais constitué l'équivalent du Lok. Les moustoirs ont été créés concurremment avec les lok, ce sont deux termes contemporains qui traduisent deux aspects de l'influence des abbayes dans l'Armorique bretonne, l'influence romane mêlée à la vieille tradition celtique.

Un problème reste à trancher.

On sait qu'au XI^e siècle, les abbayes ont reçu en dons beaucoup d'églises paroissiales jusque là possédées par des laïcs. On pouvait donc se demander si les moustoirs n'étaient pas des églises de cette catégorie ; elles auraient été d'abord desservies par des moines, puis d'assez bonne heure par des prêtres séculiers nommés par l'abbaye. On sait que de ce fait nombre d'abbayes avaient conservé droit de nomination sur des paroisses jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Ceci est assez difficile à vérifier. En effet, nous avons vu

(49) René LARGILLIÈRE, *op. cit.*, p. 17, note 18.

que bien peu de moustoirs sont devenus paroisses d'une part, et d'autre part un grand nombre de moustoirs sont tombés en ruine de très bonne heure.

Néanmoins, il semble que pour la majorité des paroisses, l'évêque ait joui de son droit de nomination (50).

Toutefois, il convient de remarquer, ainsi du reste que l'avait déjà fait observer l'abbé Lozère (51), que, dans certains cas, à Ambon et à Rieux en particulier, le prieur portait le titre de « recteur primitif », ce qui est un terme significatif.

Il reste beaucoup à faire pour dégager les traits et les détails de ce renouveau religieux au XI^e siècle dû en grande partie aux abbayes bénédictines. L'étude des Moustoirs est susceptible, nous le constatons, de projeter un peu de lumière sur cette époque capitale de l'histoire de la Bretagne.

Michel DEBARY.

(50) Auguste LONGNON, *Pouillés de la province de Tours*, Paris, 1903.

(51) Abbé LOZÈRE, *op. cit.*, p. 23.